

PURPOSE

This annual review of the Program for Export Market Development (PEMD) is designed to provide an overview of the operation of the program for the fiscal year ended March 31, 1981.

INTRODUCTION

The objective of the Program for Export Market Development (introduced in 1971) is to develop and increase the export of Canadian goods and services by sharing with the business community the financial risks of entering new foreign markets. Such risks may result from the unusual size and complexity of a large specific project venture, international competition, new and unfamiliar market conditions or the need for an approved consortium to exploit opportunities abroad. The amount of assistance provided is repayable if export efforts are successful.

PEMD is a dynamic program that has expanded and adapted to meet the changing needs of Canadian companies in world markets. The program has eight sections that support a range of marketing techniques in most world markets.

SUMMARY OF OPERATIONS

Due to budgetary constraints, on April 1, 1980 sections of the program administered centrally, which account for 70 per cent of the expenditures, were suspended. This move allowed the sections of the program administered in the regions, which account for two-thirds of the number of applications, to continue. In September 1980 the program budget was increased permitting the reactivation of the centrally administered sections of the program.

BUT

Cette revue annuelle du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) a pour objet de donner un aperçu du fonctionnement du programme au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1981.

INTRODUCTION

L'objectif du PDME (instauré en 1971) est d'accroître l'exportation de biens et de services canadiens en partageant avec l'entreprise les risques financiers liés à la pénétration de nouveaux marchés. Ces risques peuvent provenir de l'envergure exceptionnelle et de la complexité d'un projet précis, d'une concurrence internationale, de nouvelles conditions de marché encore peu connues ou de la nécessité de former un consortium approuvé pour profiter des débouchés à l'étranger. Le montant d'aide accordé doit être remboursé si l'entreprise réussit dans ses tentatives d'exportation.

Le PDME est un programme efficace qui a su prendre de l'ampleur et s'adapter à l'évolution des besoins des sociétés canadiennes sur les marchés mondiaux. Le programme compte huit sections qui appuient toute une gamme de techniques de commercialisation dans la plupart des marchés mondiaux.

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS

En raison de contraintes budgétaires, le 1^{er} avril 1980, on a suspendu certaines sections du programme relevant de l'administration centrale et comptant pour 70% des dépenses. Cette mesure a permis de continuer l'application des sections du programme au niveau régional, où interviennent les deux tiers des demandes. En septembre 1980, le budget du programme a été accru, ce qui a permis de réactiver les sections du programme dont l'application relève de l'administration centrale.